

# Une charte pour des électriciens éco-responsables

## Horaires des marées

Vendredi 20 janvier

St Sébastien

**Haute mer : 09h10 (2,7)**

**21h58 (2,7)**

**Basse mer: 03h02 (1,4)**

**15h22 (1,3)**

Samedi 21 janvier

Ste Agnès

**Haute mer: 10h17 (2,4)**

**23h17 (2,6)**

**Basse mer: 04h09 (1,6)**

**16h29 (1,4)**

Dimanche 22 janvier

St Vincent

**Haute mer 11h49 (2,8)**

-- (--)

**Basse mer: 05h51 (1,6)**

**18h01 (1,5)**



Hier matin, le président du la Chambre des Métiers et de l'Artisanat Salime Soumaila dit « Raïs » et Anne -Constance Onghéna représentante de Recylum à Mayotte, ont signé une convention à l'adresse des 175 électriciens de Mayotte afin d'inciter ces derniers à entrer de plain-pied dans l'ère du recyclage. Pourquoi une telle convention entre un organisme éco responsable et une chambre des métiers ? Simplement parce que la CMA sera l'interface entre les professionnels de l'électricité et Insidens qui représente Recylum à Mayotte. Comme l'a expliqué Anne-Constance Onghéna, chaque année ce sont 11 tonnes d'ampoules et autres matériaux avec lesquels travaillent les électriciens qui sont importées à Mayotte et seulement une tonne de ces produits est recyclée. « Avec cette convention la CMA s'engage à sensibiliser les électriciens de Mayotte afin qu'ils acquièrent les bons gestes permettant de recycler leurs produits, comme les ampoules etc.. ce que font déjà les citoyens de Mayotte. Là il s'agit d'impliquer les professionnels qui sont en début de chaîne. » a expliqué la représentante de Recylum alors que de son côté la CMA par la voix de son prési-

dent a souligné l'implication de son institution. « Nous avons désigné un référent de la charte CMA qui sera en charge de l'expliquer, mais nous allons également distribuer cette charte à l'ensemble des électriciens et mettre disposition les locaux de l'URMA pour des actions de sensibilisation sur la gestion des néons et ampoules usagées. La CMA Mettra également à disposition une borne de collecte des ampoules et néons usagés dans les locaux de l'ex chambre professionnelle et à l'Urma. » a expliqué Salime Soumaila.

### Un conteneur en partance pour recyclage

Anne -Constance Onghéna a expliqué qu'Insidens qu'elle dirige à Mayotte et qui est le correspondant de Recylum, est en charge de la collecte de ces ampoules qui tardent encore à remplir les bacs prévus à cet effet. Néanmoins, un conteneur a pu être rempli d'ampoules et néons usagers ainsi que d'autres dérivés de matériel utilisé par les électriciens et qui partira prochainement en métropole pour y être recyclé. « Il n'y a pas de structure de recyclage à Mayotte, donc nous récoltons et envoyons par conteneur ces déchets spécifiques. Cette coopération avec la

CMA vise à mieux informer et former les électriciens professionnels, afin qu'ils comprennent l'importance qu'il y a à la récupérer ces matériaux usagers qui trop souvent sur les chantiers finissent à la poubelle. Par ailleurs en adhérant à cette charte, ils s'engageront aussi auprès de leurs clients, entreprises ou particuliers, à les sensibiliser afin que les matériaux usagers soient collectés puis recyclés » La mise à disposition de ses locaux par l'URMA permettra d'assurer des formations gratuites (d'une à deux heures) aux électriciens afin qu'ils puissent informer leurs clients de l'intérêt que représente le recyclage, mais aussi de leur proposer de les débarrasser de leurs équipements électriques usagers afin de les remettre à la filière Recylum, organisme agréé et implanté à Mayotte depuis 2001 pour le recyclage des lampes et des DEEE professionnels. Cette action a pour but d'engager les 175 électriciens professionnels de Mayotte à adopter une démarche vertueuse pour l'environnement en améliorant la gestion de leurs matériels usagers sur les chantiers.

D.H.

**POUR DÉCLENCHER DES SECOURS EN MER**  
**APPELEZ LE CROSS**

Depuis le littoral  
**TÉLÉPHONE N°196**  
APPEL GRATUIT DEPUIS UN FIXE OU UN PORTABLE

En mer  
**RADIO VHF CANAL 16**  
DEMANDEZ LE CROSS

## URGENCES

**Médecin de garde:**

**Tél: 69.00.00.**

**Pharmacie de garde:**

**Baobab**

**Tél: 0269 62.44.48**